

Revue Sociétés & Economies

***Revue du Laboratoire de Sociologie Economique et
d'Anthropologie des Appartenances Symboliques
(LAASSE)***

Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan-Côte d'Ivoire

Institut d'Ethno-Sociologie



Année : 2017

N° : 11-2017

N° ISSN : 2311-6501

Site web : www.laasse-socio.org

Directeur de Publication

Prof. Roch YAO GNABELI (*Professeur Titulaire de Sociologie, Université FHB, Abidjan*)

Rédacteur en Chef

Dr Serge LIDA (*Sociologue, Enseignant-Chercheur Université FHB, Abidjan*)

Rédacteur en Chef Adjoint

Dr Rusticot DROH (*Sociologue, Enseignant-Chercheur Université FHB, Abidjan*)

Secrétariat de Rédaction

Dr Gbocho Roseline N'DA (*Sociologue, Enseignant-Chercheur Université AO, Bouaké*)

Dr Anick Etchonwa MIAN (*Sociologue, membre du LAASSE*)

Dr Soumahoro Kando (*Sociologue, Enseignant-Chercheur Université FHB, Abidjan*)

Dr Jean-Louis LOGNON (*Sociologue, Enseignant-Chercheur Université FHB, Abidjan*)

Chargé du marketing et de la Diffusion

Dr Loba Franck Akrou (*Géographe, Enseignant-Chercheur Université FHB, Abidjan*)

Dr Cyrille YORO (*Criminologue, Enseignant-Chercheur Université FHB, Abidjan*)

Le comité international de lecture

Alain CAILLE (*Professeur honoraire, Université de Paris 10, Nanterre*)

Patrick SAVIDAN (*Professeur de Philosophie, Université de Poitiers*)

François CUZIN (*Maître de Conférences, Université de Paris 9, Dauphine*)

Laurent BAZIN (*Anthropologue, Chercheur au CNRS, France*)

Paul ANOH (*Professeur Titulaire de Géographie, Université FHB, Abidjan*)

Aghi BAHY (*Professeur Titulaire, Sciences de la communication, Université FHB, Abidjan*)

Nicodème ZAKRA (*Directeur de Recherches, CNRA, Abidjan*)

Komi KOSSI-TITRIKOU (*Professeur Titulaire en Anthropologie, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Lomé – Togo*)

Moustapha TAMBA (*Professeur Titulaire de Sociologie, Université Cheikh Anta Diop de Dakar*)

Issiaka Prosper LALEYË (*Professeur Titulaire de Sociologie, Université Gaston Berger, Saint-Louis, Sénégal*)

Gertrude NDEKO (*Sociologue, Maître de Conférences, Université Marien N'gouabi, Brazzaville*)

Issiaka MANDE (*Professeur de Sciences politiques à l'Université du Québec à Montréal, Canada*)

SOCIOLOGIE

- Alain Dohanemon TIEPOHO,**
Youssouf MEITE, Rusticot Soho De Bloganqueaux DROH
 Les rapports sociaux de production dans la floriculture à Abidjan.....6
- Adukê Inuya N. AKPONA,**
Zountchégbé Yves MAGNON, Rigobert Cocou TOSSOU, Sylvain EFIO
 Approche ‘‘générée’’ de la représentation sociale de l’eau en milieu *shabe* dans la région centre du Benin24
- Rufin Lié Offin AKIYO**
 Enjeux et perspectives des conflits agriculteurs-éleveurs dans le village de Badekparou au nord du Benin.....40
- Laré Batouth PENN**
 Politiques publiques de santé sous le prisme de la dépendance extérieure au Togo56
- Alfred Inis NDIAYE**
 Entre compétition et coopération. Les coordinations intersyndicales face aux réformes au Sénégal.....75
- Josée-Laure A. BROU et Papy Alain Trésor DIBY**
 Présence hégémonique des immigrés dans le secteur informel à Abidjan : cas de la vente de bétail dans la commune de Port-Bouët.....95
- Samuel Kouman Kobénan BADOU**
 Associations d’originaires et cohésion sociale à Sapia (Tabagne, Côte d’Ivoire).....106
- Lydie Régine G. OTCHO, ADOU Djané Dit Fatogoma**
 L’autochtonie à l’épreuve des rapports de pouvoirs entre *Yaourè* et *Gouro* dans la commune de Bouaflé en Côte d’Ivoire.....123

SOCIO-ANTHROPOLOGIE

- Siméon Meless AKMEL**
 Impact socio-environnemental des activités agricoles en *Lodjukru* (Côte d’Ivoire).....122

SCIENCES POLITIQUES

- Jean François S. MAVOUNGOU**
 Portée et limites de l’exercice de la coopération décentralisée par les municipalités congolaises.....138

PSYCHOLOGIE

- Henri Rodrigue Njengoué NGAMALEU et Valère Nkelzok KOMTSINDI**
 Prestige de la fonction publique camerounaise et attitude des étudiants vis-à-vis de l’entrepreneuriat.....164

Éditorial

Ce onzième numéro de la *Revue Sociétés & Économies* est l'avant-dernier au titre de l'année 2017. Il contient des textes issus de la sociologie, de l'anthropologie sociale, des sciences politiques et de la psychologie. Les thématiques sont variées et couvrent divers aspects de la réalité sociale dans le contexte de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Bénin, du Congo et du Cameroun. Les sujets traités incluent la citoyenneté locale, les conflits sociaux, l'économie urbaine et rurale, les rapports à l'environnement, les rapports de genre, les services publics, l'action publique, les relations internationales. Ces aspects de la vie sociale, économique et culturelle sont bien illustrés par des études de cas. Il s'agit entre autres des rapports sociaux de production dans la floriculture à Abidjan, de l'influence des rapports sociaux de sexe sur la représentation sociale de l'eau en milieu *shabe* dans la région centre du Benin, des conflits agriculteurs-éleveurs dans le village de Badekparou au nord du Benin, des politiques publiques de santé au Togo, du syndicalisme au Sénégal, de la présence hégémonique d'immigrés dans certains segments de l'économie informelle à Abidjan, de la coopération décentralisée dans les municipalités au Congo et des attitudes des étudiants camerounais à l'égard de la Fonction publique.

Une fois de plus, je me réjouis de l'équipe de pilotage qui contribue à accroître la qualité et le dynamisme cette jeune revue. Je les encourage vivement pour leur investissement enthousiaste et bénévole.

Prof Roch YAO GNABELI
Professeur Titulaire de Sociologie
Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan
roch.gnabeli@laasse-socio.org

L'autochtonie à l'épreuve des rapports de pouvoirs entre *Yaourè* et *Gouro* dans la commune de Bouaflé en Côte d'Ivoire

Lydie Régine G. OTCHO⁵⁴, ADOU Djané Dit Fatogoma⁵⁵

Résumé

Cet article fait l'analyse de la construction sociale de l'autochtonie des Gouro dans la localité de Bouaflé et met en évidence l'enjeu pour lequel l'autochtonie est objet de lutte entre Gouro et Yaourè. L'étude a été menée entre 2015 et 2017 dans la commune de Bouaflé, auprès de trois (3) catégories d'acteurs. La première catégorie est composée des membres des chefferies villageoises, de ceux des autres communautés ethniques et de certaines personnes âgées de 75 ans et plus, ayant vécu à Bouaflé pendant la colonisation française. La deuxième catégorie est composée des autorités municipales et administratives. La troisième catégorie d'acteurs comprend des membres d'associations et leurs élites. Les résultats de l'étude montrent que l'infrastructure de l'autochtonie des Gouro s'est progressivement construite au cours de leur sédentarisation, du fait de facteurs migratoire, démographique et politique. Dans cette compétition plusieurs ressources sont mobilisées notamment les mythes, les capitaux relationnels et symboliques particulièrement les libations. Le foncier représente le principal enjeu de la construction de l'identité autochtone des Gouro dans cette localité.

Mots clés. Autochtonie, reconnaissance identitaire, enjeu foncier, Bouaflé, Côte d'Ivoire

Abstract

This article analyzes the social construction of the autochthony of the Gouro in the locality of Bouaflé and highlights the issue for which autochthony is an object of struggle between Gouro and Yaourè. The study was conducted between 2015 and 2017 in the municipality of Bouaflé, created in January 1978 as a full-function commune, with three categories of actors. The first category of people is comprised of members of village chiefdoms, those of other ethnic communities, and some people aged 75 and over who lived and resided there during colonization. The second category is made up of municipal authorities and deconcentrated services. The third category of actors refers to members of formal and informal associations of these two communities. The results of the study show that the infrastructure of the autochthony of the Gouro has gradually been built during their setting, due to migratory, demographic and political factors. In this competition several resources are mobilized including myths, relational and symbolic assets particularly libations. Land is the main issue in the construction of the Gouro autochthony in this area.

Keywords. Autochthony, identity recognition, land issue, Bouaflé, Côte d'Ivoire

⁵⁴ Doctorante en Sociologie à l'Université Félix Houphouët Boigny et membre du Laboratoire de Sociologie Economique et d'Anthropologie des Appartenance Symboliques, olydie2013@gmail.com

⁵⁵ Docteur en Sociologie, chercheur à l'Institut National de Santé Publique, associé au Centre Suisse de Recherches Scientifiques en Côte d'Ivoire (CSRS), Abidjan, adoutese@yahoo.fr

Introduction

En Côte d'Ivoire, les opportunités économiques et financières offertes par les différentes zones d'immigration ont contribué à la formation du paysage démographique et à l'occupation du territoire. Le pays est donc devenu à la fois le symbole et un épice de l'évolution accélérée du peuplement de l'Afrique de l'Ouest depuis la période coloniale (Bossard L., 2003). Cependant, le découpage administratif ivoirien et la politique de décentralisation dans les villes du pays posent la question des relations entre autochtones et allochtones dans le contrôle des ressources. Par le transfert de certaines compétences aux autorités locales, le législateur ivoirien, a investi les collectivités territoriales de pouvoir pour la gestion des ressources locales d'où la confrontation au défi du principe d'antériorité synthétisé par Bayart J.F et Geschiere P. (2011) dans la formule « *J'étais là avant* ».

« Bouaflé, c'est la Côte d'Ivoire en miniature. Il y a plein de personnes, qui ne sont même pas d'ici mais qui y viennent prendre leur retraite. Il y en a aussi qui décident de venir y résider même étant jeunes et en pleine activité. Et nous leur disons que : « Vous qui venez ici, sachez que vous êtes chez vous. (...), il faut vous épanouir totalement ici. » Et beaucoup sont prêts à prendre leurs retraites ici. » (Un élu municipal)

Cette affirmation de cet élu local montre que la commune est perçue comme une « *terre d'accueil* ». Toutefois, derrière cette cohabitation de groupes communautaires émanant d'horizons divers, il existe un conflit lié à la reconnaissance de l'autochtonie dans les rapports entre les Yaourè et les Gouro. La littérature sur l'occupation de ce territoire oscille entre trois (3) tendances. Une qui accorde la primauté aux Yaourè, l'autre en faveur des Gouro et selon la troisième, ce sont à la fois les Yaourè, les Gouro et les Ayaou qui sont reconnus comme autochtones.⁵⁶ Les discours des enquêtés font aussi état de revendications ethniques basées sur un processus d'appropriation symbolique de l'identité locale : l'autochtonie revendiquée par les Yaourè et les Gouro et capitalisée progressivement par les

⁵⁶ Source : <http://uivicoci.ci/accueil/communedetail/74>,

Source : <http://www.mairiedebouafle.ci/index.php/commune-de-bouafle/cote-ivoire-histoire-de-bouafle-commune>, Source : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Yaoure_\(peuple\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Yaoure_(peuple)). La documentation portant sur les Yoninyonin, peuple dit trouvés sur place et surnommés par les Yaouré « kangabonou », n'a pas été trouvée, Auteur : Action pour la Renaissance du Centre (ARC). Source : <http://www.rezoivoire.net/cotedivoire/patrimoine/304/le-royaume-baoule-sous-groupes-et-fractions.html#.Wc-8T9y2zIU>.

derniers cités qui ne se « gênent plus ». Ainsi, dans la conception des citoyens Gouro ressortissants de Koblata, Déhita et Lopouafla et chez bien d'autres Gouro ressortissants d'ailleurs mais vivant dans la commune, seuls les Gouro ont le statut d'autochtone car ayant trouvés le territoire inoccupé, à leur arrivée.

« Les autochtones d'ici sont les Gouro de Déhita, de Koblata et de Lopouafla. C'est nous qui sommes propriétaires de la commune. » (Un notable du village Gouro Déhita)

D'un autre côté, les Yaourè, les Ayaou et les autres communautés ethniques, en dehors des Gouro, partagent la même classification selon laquelle les Yaourè seraient les premiers et propriétaires terriens, les Gouro ensuite, puis les Ayaou, en termes de chronologie des migrations et d'autochtonie, parlant des groupes démographiquement significatifs et ivoiriens non naturalisés.

« Depuis l'époque, Bouaflé est pour les Yaourè. Le problème est que les Gouros qui sont ici à Bouaflé disent qu'ici c'est chez eux. Et c'est à cela que nous disons non. » (Chef central des trente-trois (33) villages Yaourè).

Ces revendications sont portées par les chefs de villages et les ressortissants des deux (2) communautés en compétition. Chacune d'elle revendique un statut légal d'autochtone afin de mettre fin selon leurs dires à « l'injustice ». Il est à constater, de ce fait, des rapports conflictuels liés à la réappropriation de l'autochtonie par la communauté Gouro, en dépit de certains faits historiques qui en donnent la légitimité aux Yaourè. Cette situation qui renvoie aux droits à l'antériorité sur ce territoire et les relations qui en découlent amènent à poser la question de savoir pourquoi l'autochtonie est objet de lutte entre Gouro et Yaourè? Quels sont les déterminants sociaux des revendications ou des conflits autour du statut d'autochtone entre Gouro et Yaourè ? Quelles sont les ressources de construction de l'autochtonie mobilisées par chacun des acteurs en compétition ? Quels sont les enjeux rattachés à la lutte pour l'autochtonie ?

Méthodes

L'étude a été menée dans la commune de Bouaflé, créée par la loi n°78-07 du 09 janvier 1978 portant institution des communes de plein exercice. C'est une collectivité territoriale située à l'intersection des axes routiers Yamoussoukro-Daloa et Zuénoula-Sinfra.

L'étude s'est effectuée à la période 2015-2017 auprès de principaux acteurs intervenants dans ce conflit et auprès de personnes ressources considérées comme des témoins privilégiés. La première catégorie de personnes est composée des membres des chefferies villageoises, de ceux des autres communautés ethniques et de certaines personnes âgées de 75 ans et plus, ayant vécues et résidées ou pas dans la commune pendant la période coloniale. Ces personnes, considérées comme les dépositaires des us et coutumes et témoins de l'histoire, ont été contactées grâce à la technique de "boule de neige". Des autorités municipales et déconcentrées nous ont renseignés, en tant que témoins ou parties prenantes, sur les différends qui ont existés entre les communautés belligérantes et sur les rapports au foncier de ces dernières. L'attention a été également portée sur une troisième catégorie d'acteurs que sont les membres d'associations et certains cadres (résidents et non-résidents) de ces deux (2) communautés afin de comprendre les possibles interactions imbriquées dans des réseaux d'appartenance et les enjeux de la mobilisation des capitaux relationnels dans la redéfinition de l'autochtonie à Bouaflé.

La collecte des informations s'est faite, par approche inductive, au moyen d'entretiens, d'observations (direct et participante) et d'analyses documentaires. Vingt-huit (28) personnes et les informations obtenues ont été l'objet d'une analyse de contenu thématique.

L'approche inductive choisie nous emmène à opter pour une discussion qui tient lieu de l'état des connaissances.

Résultats et Discussions

1. Les facteurs migratoire, démographique et politique comme déterminants sociaux des conflits autour du statut d'autochtone entre Gouro et Yaourè

Des facteurs migratoires, démographiques et politiques contribuent à alimenter le conflit autour de la redéfinition de l'autochtonie à Bouaflé.

. La migration comme facteurs déterminant l'autochtonie

Les récits se rapportant à l'origine des villages Gouro actuels situés dans la commune de Bouaflé permettent, dans une certaine mesure, de reconstituer le processus d'installation de ce groupe dans la zone d'étude. En effet, de 1906 à la suppression du travail forcé, pendant tout le temps que durèrent les « *opérations militaires* » de l'administration coloniale, les Gouro se seraient réfugiés dans la brousse, abandonnant leur village à l'approche de

l'ennemi. Ce peuple aurait été, ensuite, aidé par un pêcheur Yaourè, pour la traversée du fleuve Bandama et reçu par un groupe de la communauté Yaourè résident.

« Quand nos parents qui sont actuellement dans les villages de Bouaflé-là fuyaient la guerre, ils ont traversé l'eau et ils ont trouvé des gens là-bas, les Yaourè, à qui ils ont demandé la terre pour s'installer. » (Notable d'un village Gouro de Bonon)

Suite à cette demande d'asile, le droit de s'installer aurait été accordé à ce peuple, par le chef des Yaourè Manandé⁵⁷, pour la création du premier village Gouro de la commune : Koblata.

« Quand les Gouro sont arrivés pour demander la place pour rester, ils ont donné deux (2) bœufs aux Yaourè. Un bœuf aux Yaourè sud et un autre aux Yaourè nord. Ce sont ces bœufs qui ont été tués en sacrifice pour tisser accord là. Au début, ce sont des petits groupes qui arrivaient. Mais après, on a été envahi. Et aujourd'hui, ils disent que c'est chez eux. » (Chef central des trente-trois (33) villages Yaourè)

Meillassoux C., (2007) représente *« historiquement l'occupation du pays Gouro comme le fait de groupes sociaux d'importance inégale avançant sur des terres nouvelles, tantôt se regroupant et tantôt se divisant pour se regrouper à nouveau avec d'autres partenaires. »*

. La démographie et de l'occupation de l'espace comme facteurs déterminant l'autochtonie

Chacun des acteurs belligérants utilisent des arguments basés sur des faits géographique et/ou démographique. Ainsi, les Gouro se fondent sur l'occupation de l'espace et du grand nombre pour légitimer leur primauté. Ce serait parce que la région, le département et la commune de Bouaflé sont les leurs que leurs villages y sont rependus et qu'ils sont démographiquement les plus nombreux. En effet, la région de la Marahoué a une superficie de 8.500 km² et une population estimée à 834.518 habitants en 2012. Cette région, située au centre-ouest du pays, est peuplée à une prédominance numérique par les Kweni (Gouro) (Meillassoux C., 1999). Cette configuration numérique se reproduit aussi à l'échelle communale.⁵⁸

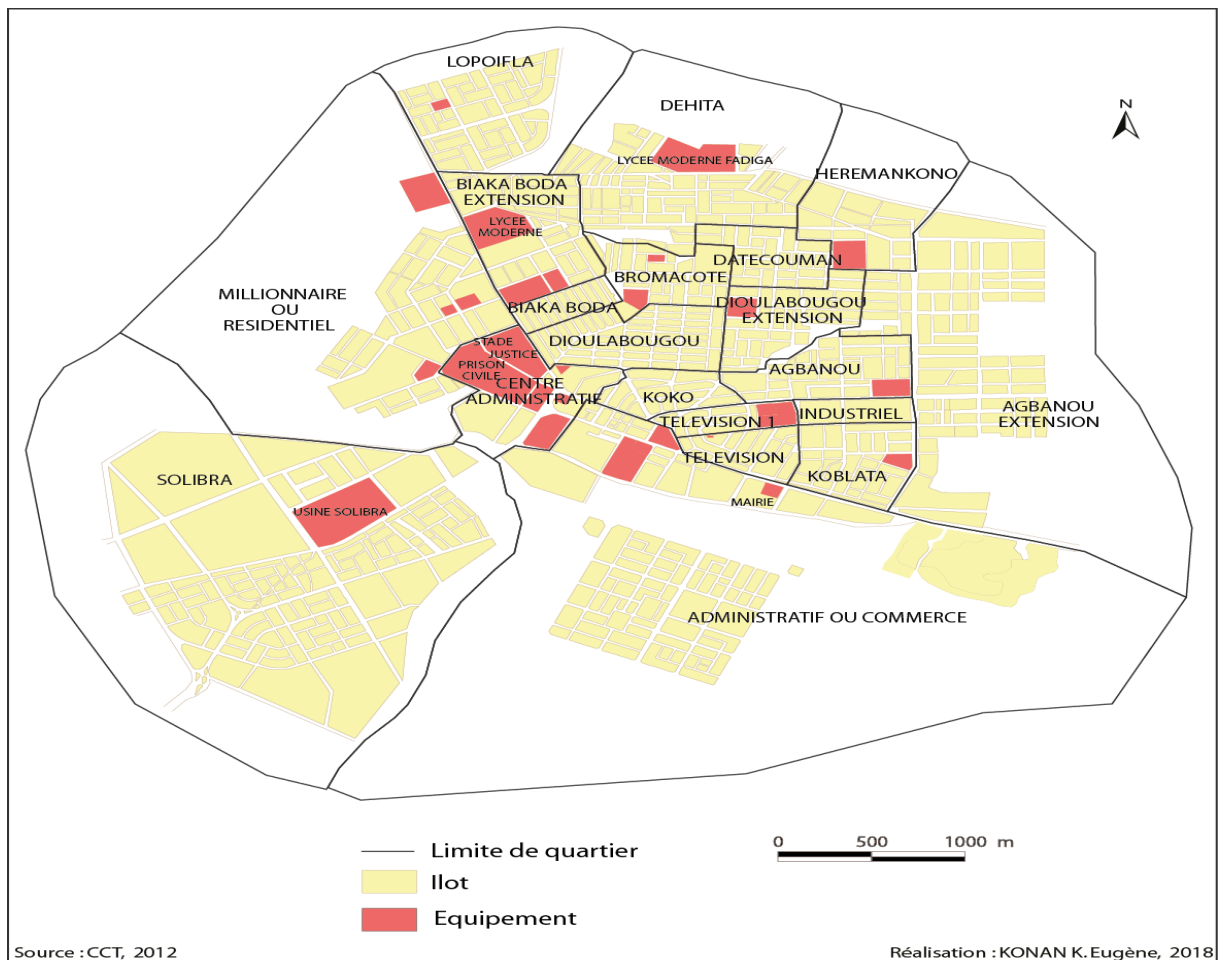
⁵⁷ La communauté Yaourè est composée de deux (2) grands groupes qui sont essentiellement le canton Yaourè Nord qui a pour chef-lieu Bégbessou et Yaourè Sud avec pour chef-lieu Bozi dont habitants sont appelés les Manandé (ou les Namanlè selon Georges Niangoran-Bouah).

⁵⁸ Selon les discours des enquêtés et des autorités déconcentrées et décentralisées. Cependant, nous ne disposons pas de chiffres officiels pouvant l'attester.

« Les Gouro sont nombreux et nous le reconnaissons. Ils nous ont encerclés. Il y a Zuénoula, Sinfra, Bonon. Nous ne sommes pas beaucoup et tu ne trouveras plus de Yaourè ailleurs en Côte d'Ivoire. » (Homme, fonctionnaire Yaourè)

A cela, les Gouro ajoutent que l'urbanisation de la ville faite autour de leurs trois (3) villages (Koblata, Déhita et Lopouafla) prouverait leur autochtonie.⁵⁹ Cet espace serait le leur donc du fait de l'absence de village Yaourè et Ayaou, les autres communautés considérées aussi comme autochtones de la commune.

« La ville a été construite autour de nos trois (3) villages Gouro là. Vous ne trouverez pas de villages Yaourè dans la commune. » (Un cadre Gouro originaire de Koblata)



Carte de la ville de Bouaflé

⁵⁹ Selon les discours des enquêtés et des autorités déconcentrées et décentralisées. Cependant, nous ne disposons pas de chiffres officiels pouvant l'attester.

Les Yaourè, quant à eux, toujours de ce point de vue, mobilisent l'argument de la richesse du sous-sol pour justifier leur autochtonie dans toute cette zone considérée comme aurifère. Ainsi, selon le fait que les trente-trois (33) villages Yaourè soient des sites aurifères, ceux-ci trouvent « *absurde* » qu'aucun de ces villages Gouro en question ne soit situé sur de l'or, si tant ces derniers étaient les véritables autochtones.

« *Depuis quand on n'a vu quelqu'un donner la place la plus riche de son territoire aux étrangers pour rester là où il n'y a pas d'or ? Même s'ils veulent dire que c'est le fait du hasard, on ne parle pas de 3 ou 4 villages hein ! On parle de tous les trente-trois (33) villages Yaourè. (...) Ce qu'ils disent n'a pas de sens.* » (Un chef de village Yaourè)

. Le découpage administratif colonial comme cause des conflits autour de l'autochtonie

Un autre facteur qui a concouru à l'appropriation de l'autochtonie par les Gouro remonte au regroupement « *grossier* » effectué par l'administration coloniale. En effet, pour des raisons d'efficacité, cette administration a regroupé des populations selon une typologie des groupes voisins et non par la recherche d'une homogénéité interne. Cela a contribué à la formation de la conscience d'une appartenance commune fondée sur une identité. C'est cette « *altérité* » première qui, prise en charge et cristallisée par le colonisateur, s'imposa à l'ethnie Gouro (Meillassoux C., 1999). C'est ainsi qu'a commencé à se manifester un véritable sentiment d'appartenance à l'ethnie Gouro et à un territoire. Et la première phase de la résurgence d'une « *conscience Gouro* » s'est faite en 1913, par la création du « *cercle Gouro* » (comprenant les quatre Subdivisions d'Oumé, Sinfra, Bouaflé et Zuénoula et excluant Vavoua) et de la création du Cercle de Bouaflé comprenant celle de Sinfra et de Zuénoula, le 1^{er} janvier 1957. La mise en œuvre de la politique de décentralisation territoriale et l'érection de la localité en commune par la loi de 1978 va accentuer cette situation. Ces habitants, ayant eu le temps d'acquérir la conscience d'une appartenance commune, tout au moins sur le plan administratif, vont tenter de la pérenniser par la réappropriation de l'autochtonie. Cela suppose la mise en place d'une dynamique collective poursuivant un intérêt. Cet intérêt, de proche en proche s'est cristallisé et intériorisé jusqu'à, parfois, doter les personnes et les collectifs de pouvoirs de dire, de catégoriser, de stigmatiser et de revendiquer.

La politique, est, comme dans toutes les approches conflictuelles et critiques, le centre du pouvoir dans la société. Bien qu'il y ait une différenciation de la société en plusieurs champs

qui suivent leurs propres règles et qui ont une certaine autonomie les uns vis-à-vis des autres, la politique a la force d'intervenir et d'influencer les rapports de forces à l'intérieur de ces champs, selon Bourdieu. Contrairement à Bourdieu qui prône l'indépendance des champs, les résultats de cette étude montrent que les ressources mobilisées dans un espace peuvent permettre d'obtenir des positions dans d'autres champs. Les Gouro, par l'acquisition de plusieurs capitaux ou ressources sont arrivés à détenir le pouvoir matérialisée par l'influence dans les rapports de forces. Ainsi le capital des autres champs donne également du pouvoir à ceux qui en sont les détenteurs et plus on a de capital plus on dispose de pouvoir. Par ailleurs, tout comme le dit Bourdieu, la "configuration relationnelle" est tendancielle et non statique car les règles peuvent changer car les acteurs peuvent également lutter pour un changement des normes et des règles du jeu afin d'améliorer leur position. Et chacune des deux (2) catégories antagonistes de cette étude s'inscrit dans cette logique de maintien et/ou de reconfiguration des rapports dans cet espace social et disent lutter pour atteindre chacune son but.

L'article de Houéidin B. et Ehui P. (2015) traite des conflits liés aux migrations internes ou externes et aux fonciers. Il y est évoqué le recours à des propriétés qui permettent aux acteurs Abbey de légitimer leur autochtonie à Sébia-Yao. Ces propriétés d'ordre politique, socio-démographique, économique et foncier, culturel sont mobilisées par les acteurs Abbey comme support d'appropriation du village demeurent les référents de leur domination locale. La migration à Bouaflé, dans cette étude, est également un déterminant social d'appropriation de l'espace par les Gouro de la commune de Bouaflé. Au-delà, ce sont aussi la démographie et de l'occupation de l'espace qui sont utilisés comme référents à leur autochtonie, donc à la légitimité de leur domination sur cet espace social.

2. Les mythes du polyglottisme et de la protection par les divinités, la mobilisation de capitaux relationnels et de la libation comme ressources de construction de l'autochtonie

Chacun des acteurs belligérants mobilisent des productions idéologiques pour légitimer son autochtonie. Ce sont, les mythes liés au polyglottisme et à la protection des divinités.

. Le mythe lié au polyglottisme mobilisé par les Yaourè pour légitimer leur autochtonie

Les Yaourè évoquent le mythe du polyglottisme inné pour justifier leur primauté sur le territoire ainsi que la protection divine et celle des ancêtres. Cela viserait à pérenniser

l'authenticité de la langue vis-à-vis d'une éventuelle tentative de déformation de l'histoire ou de réappropriation territoriale par un quelconque groupe conquérant.

« Le Yaourè est une ethnie qui comprend le Baoulé ou l'Ayaou et le Gouro. Quand ils parlent, on sait tout ce qu'ils disent mais quand nous parlons, ils ne comprennent pas. Chez nous, on dit que c'est parce que c'est nous qui les avons accueillis que Dieu et nos parents d'avant qui sont mort-là n'acceptent pas que tout le monde parle notre langue. » (Une femme Yaourè)

Par ailleurs, le mythe des pouvoirs associés à la libation est mobilisé par les Yaourè. En effet, les libations, reconnues par tous les acteurs comme étant le symbole de l'autochtonie, étaient effectuées uniquement par les successifs chefs centraux des 33 villages Yaourè. Les migrations massives n'avaient pas pu changer la logique de ce rite. Alors, selon les Yaourè, comment expliquer que la libation, pratique sociale et culturelle considérée comme le seul fait des fils autochtones et propriétaires terriens, ait toujours été élaborée par eux ? Le fait précité a également été corroboré par le discours de plusieurs autres membres de communautés ethniques résidants dans la commune depuis environs plus de cinquante (50) ans.

« Je suis ici ça fait maintenant soixante-deux (62) ans. J'ai vu beaucoup de choses. Je suis là depuis 1955 (...). Avant avant, c'étaient les Yaourè là qui versaient la boisson, quand il y avait quelque chose. Et on n'a duré comme ça sans problèmes. Bon, c'est récemment là que les choses ont changées. » (Chef du groupe ethnique Bété résident)

Dans la même veine, les Gouro mettent en avant le mythe de la protection de la rivière sacrée nommée "Glopéni" dont ils seraient les seuls reconnus par le génie de cette eau protectrice, par conséquent, les seuls habilités à l'adorer.

« C'est nous les Gouro que le génie de "Glopéni" là connaît. Et c'est moi qui parle avec lui au nom de la population de Bouaflé. Il est là pour nous. Pour lui parler, c'est par moi, par ce que je suis fils de terre et ils m'ont choisi pour ça. Une autre ethnie ne peut pas cela car ils ne sont pas les fils de cette terre. » (Citoyen de 70 ans originaire du village Déhita)

Nous sommes en présence d'une logique de réappropriation et de conservation dont le fondement idéologique est l'autochtonie, c'est-à-dire une justification de l'antériorité de l'occupation de l'espace où la référence à des idéologies et des mythes fondateurs légitiment un pouvoir de gestion sur les ressources et en exclue l'un ou l'autre acteur.

. La mobilisation du capital social et la captation de la libation comme ressources de construction de l'autochtonie

La quête de ressources pour légitimer leur autochtonie emmène les Gouro de la commune de Bouaflé à user de leurs réseaux d'appartenances politiques. Cette appartenance à ces réseaux leur a permis d'être nommés à de « *hautes fonctions* » dans la gouvernance du pays et à des postes politiques, pour certains. Ces réseaux relationnels leur ont permis de légitimer ces assises territoriales et l'autochtonie depuis revendiquée en s'appropriant le rite coutumier qu'est la libation. Du fait du soutien à l'homme politique et de l'assurance de son poids dans l'appareil du parti, la reconnaissance de l'Etat est demandée pouvant aller jusqu'à son implication « *diplomatique* » par le biais de ses représentants dans la résolution de ce conflit, sans qu'aucun pouvoir ni aucune instance ne puissent rétablir l'ordre préexistant. D'une certaine manière, on est même en droit de croire que, si l'Etat « *ferme les yeux* » sur cette pratique officieuse, il semble reconnaître, par là même, sa légitimité.

« Je me suis plains pour dire que : « la comédie a trop duré et que ce ne sont pas les gens de Koblata là qui doivent verser de l'eau pour remercier les ancêtres. Ce sont nos étrangers et s'y a quelqu'un qui doit remercier les ancêtres, ce sont les Yaourè parce que c'est à nous la terre là ». Le Préfet m'a demandé pardon jusqu'à fatigué. Il disait : « Lazard pardon. C'est vrai que c'est chez vous, mais comme la dernière fois, c'est eux qui ont versé de l'eau là, alors, il faut laisser pour aujourd'hui là encore. » » (Chef central des trente-trois (33) villages Yaourè)

En contrepartie, pour les hommes politiques, les jeux ouvrent la voie aux mandats électoraux et aux postes dans les hautes sphères du gouvernement. Les leaders locaux sont tenus d'assurer la propagande du Parti et le vote des habitants. Simultanément débiteurs et créanciers, ces acteurs sont soucieux des problèmes de la collectivité car ils voient là un moyen de renforcer leur pouvoir, de consolider des avantages personnels ou collectifs. Pour ceux-ci, dont bien peu arriveront aux hautes sphères, il s'agit davantage de défendre les intérêts du groupe restreint qui les a mandatés et de s'approprier d'autres types de ressources.

Une autre ressource captée émane d'une autre phase de la résurgence de la « *conscience Gouro* », à la période de l'année 2000. L'élément déclencheur de la redéfinition de l'autochtonie par les Gouro a été l'absence de successeur immédiat après le décès du chef central des trente-trois (33) villages Yaourè, Nanan Taky N'guessan. En effet, la vacance du

pouvoir central, après le décès de ce chef, aurait duré environ cinq (5) ans du fait des représentations sociales associés à ce statut et des critères de sélection y afférent. Ce serait à la visite officielle du Président de la République Guéi Robert, dans la localité, que le besoin se serait fait sentir. L'inexistence d'un chef central Yaourè pour faire la libation aurait occasionnée l'improvisation d'une personne apte à effectuer ce rituel coutumier. Cependant, les représentations sociales, les croyances liées au statut du chef central et à la pratique de ce rituel « *sacret* » auraient entraînés le refus de la part des chefs villageois Yaourè d'abord, puis celui des Gouro des villages de la commune, à faire la libation. Ces personnes disaient ne pas être autorisées et ne pas avoir les compétences pour la faire car la gestion de la libation serait étroitement liée aux valeurs religieuses et mythiques animistes.⁶⁰ Suite, donc, à la vacance du poste, cette tâche, prédestinée aux Yaourè, s'est finalement vue réalisée par le chef de la tribu de Bonon qui s'était porté volontaire. C'est ainsi, la libation fut mise en œuvre par un Gouro, illégale et illégitime selon les Yaourè mais acceptée et jugée nécessaire par les autorités politiques et les cadres Gouro de la commune de ladite période. Comme l'expriment les propos de cet enquêté :

« Quand on devait verser de l'eau ou de la boisson pour demander la protection et la bénédiction des ancêtres, quand il y avait les grandes cérémonies et quand on devait recevoir les grands du pays, c'étaient les Yaourè qui faisait ça. C'est depuis la mort du chef Nanan Taky N'guessan que les palabres ont commencé. En ce temps-là, les Yaourè n'avaient pas encore trouvé quelqu'un pour remplacer ce chef central là. »

(Chef d'une communauté ethnique Gouro âgé de 74 ans)

Ainsi est-il devenu systématique pour les Gouro de faire la libation à toutes les cérémonies officielles et ce renversement de situation a duré environ treize (13) ans. On passe ainsi d'une logique de contrôle social par le contrôle territorial à une logique non spatialiste de contrôle social par la neutralisation d'une ressource symbolique (reconnue par les catégories d'acteurs en interaction) à travers la manipulation de capitaux relationnels inscrit dans les réseaux. Et si la pratique de la libation a pu susciter la mise en œuvre d'importantes stratégies des acteurs pour la réapproprié à la communauté Gouro, c'est parce qu'un regard plus

⁶⁰ L'intensité des relations entretenues avec les divinités habitant les terres servait de cadre à l'émission d'un certain nombre de règles et d'interdits qui permettaient à l'initié de contrôler l'accès et le mode d'exploitation de la terre. C'est ainsi qu'étaient définies les saisons de cultures, d'exploitations minières ainsi que toutes autres cérémonies officielles. Et aucune transaction ou manifestation ne pouvait avoir lieu sans cette médiation du chef central des 33 villages Yaourè.

valorisant s'est porté sur cette pratique dans le contexte de décentralisation et de la montée des enjeux liés à sa valeur marchande. La déconstruction de la pratique sociale de la libation à travers le changement de statut de la personne habilitée à la mettre en œuvre à bouleverser les croyances et les représentations sociales associées à cette pratique. De l'individu issu de la communauté Yaourè, « *désigné par les esprits* », donc doté de pouvoirs magico-spirituels et servants de courroie de communication entre les vivants et les morts, on passe désormais à une possibilité de choix fait, par les mêmes esprits d'ancêtres, à un individu appartenant à la communauté Gouro. Ainsi naît une autre légitimation de la libation effectuée par les Gouro. On assiste, dès lors, à une sorte de repositionnement dans la gestion de la libation qui entraîne la redéfinition de l'autochtonie où s'affirment des revendications communautaristes de la libation ainsi que certaines formes de pratiques. La libation est restée le privilège des Gouro de la période de l'an 2000 à l'année 2011, lorsque la communauté Yaourè adopte une nouvelle forme de contestation : celle de se rendre massivement aux cérémonies officielles, avec à la tête le chef central, et de tous quitter les lieux, à la suite du chef central, à l'annonce de la mise en œuvre de la libation par les Gouro. Cette redéfinition de l'autochtonie a été confortée concrètement par la suppression de la libation en 2013, par le Maire, dans la mesure où celle-ci peut être considérée comme un outil de contrôle de l'accès aux ressources symboliques, afin d'éviter les « *humiliations* » collectives et un éventuel conflit ouvert entre les deux (2) communautés.

« *Quand des autorités arrivent ou qu'il y a des cérémonies importantes, au lieu de verser de la boisson pour invoquer la protection des ancêtres, on demande aux musulmans et aux chrétiens de faire la bénédiction. Pourtant avant, c'était le chef central Yaourè qui versait la boisson et après, les Gouro l'on fait aussi.* » (Membre de la chefferie du village Garango)

La libation est donc une ressource symbolique à capter et qui est en jeu derrière la lutte pour la reconnaissance du statut d'autochtone.

La démarche qui tend à associer « autochtonie » à « capital » renvoie au corpus théorique bourdieusien. Selon cet auteur, dans un espace social, les individus étant à différentes positions, sont en lutte les uns avec les autres pour occuper de meilleures positions au sein de cet espace. « *Ceux qui sont déjà en haut défendent leur position et ceux qui sont plus bas aspirent à remplacer ceux qui sont en haut* ». L'espace social est donc un " champ de forces " et un " espace de pouvoir ". C'est ainsi que se présente la question de la primauté sur l'espace communal de Bouaflé. Cette question due à la hiérarchie des arrivées crée la

mobilisation de capitaux dans ce champ politique et contribue à la formation de lutte entre les communautés Gouro et Yaourè dans leurs rapports à l'autochtonie. Ainsi, selon les données empiriques, le mythe de la protection des divinités, l'utilisation des réseaux politiques et celle des croyances liées à la libation sont des éléments mobilisés, certains par les Gouro et les autres par les Yaourè pour s'approprier l'autochtonie à Bouaflé. La notion de capital implique, selon Marx, d'une part la nécessité des acteurs de continuer à augmenter le capital par l'existence de stratégies. Ainsi, l'ancienneté ou l'autochtonie n'est plus seulement une variable dépendant du nombre d'années passées sur le site habité, mais une construction sociale fondée sur l'occupation de l'espace et la quantité numérique d'engagement local construit par les rapports sociaux et affiliations aux réseaux politique. Pour lui, dans cette lutte pour l'autochtonie, ce sont deux (2) groupes de communautés aux capitaux constitués, qui s'opposent. Dans de tels conflits sociaux spatialisés, la mobilisation d'idéologies et d'autres formes de capitaux (réseau de relation et politique) de réappropriation sont captées comme cartes par les uns et les autres pour maintenir ou redéfinir l'autochtonie. C'est ce que décrit ce propos issu du discours d'un membre de la communauté Gouro :

« Nous avons lutté pour faire arrêter aujourd'hui la libation qui est devenue un peu caduque chez nous par ce qu'entre Yaourè, Gouro et Ayaou et les autres, qui va verser de l'eau ? On ne dit plus qu'ici, c'est chez les Gouro, chez les Yaourè ou autres. Bouaflé est un tout, c'est un ensemble et donc un seul corps parce que ça vient de loin. » (Elu de la commune appartenant à la communauté Gouro)

3. La captation des ressources foncière, financière et du pouvoir comme enjeux de lutte d'appropriation de l'autochtonie

. Le contrôle du foncier comme enjeu de la lutte pour la reconnaissance du statut d'autochtone

Aujourd'hui, c'est l'appropriation et le contrôle des ressources et des territoires qui bouleversent les rapports aux territoires. C'est, donc, notamment, dans le mode de redistribution des ressources foncières qu'il faut chercher l'origine des bouleversements qui se sont dessinés à l'échelle villageoise car la progression de l'économie marchande au détriment d'une économie domestique et/ou ancestrale a entraîné de nouvelles formes d'appropriation et d'exploitation des ressources foncières. En effet, il ressort de l'analyse des données de l'enquête, que la reconnaissance de l'autochtonie effective d'une

communauté confère à sa chefferie le pouvoir de décision dans le domaine de la gestion des ressources liées au foncier. Puisque le modèle de contrôle territorial qui était effectué par les Yaourè, a été mis à l'épreuve avec la marchandisation du foncier comme ressource, le foncier devient un espace appartenant à la communauté villageoise considérée comme locale et autochtone et chaque « *village autochtone* » de la commune reconnaît ses limites et en bénéficie plus que les autres. La logique de gestion décentralisée des ressources foncières, en considérant comme officiels les villages dits d'autochtones dans la définition des responsabilités, au travers des textes de loi, notamment celui relatif à « *l'attestation villageoise* », entraîne de facto, l'appropriation des ressources forestières à la chefferie villageoise qui en détermine les droits d'accès et le contrôle à travers le Comité Villageois de Gestion Foncière Rurale du village. Ainsi, au cœur des rapports entre Yaourè et Gouro se posent les enjeux territoriaux et économiques de l'appropriation de l'espace qui conduit les Gouro à vouloir conserver les parcelles de terre qu'ils exploitent depuis des décennies. Il se développe alors une certaine hostilité de ces communautés l'une à l'égard de l'autre et la « *conscience d'hospitalité* » et/ou de cohésion paraît s'estomper au profit de la conscience ethnique pour une raison de défiance quant à leur survie identitaire. C'est ce que montre le verbatim suivant :

« Ils veulent faire de Bouaflé la ville de tout le monde. Nous ne disons pas non. Mais chaque peuple et chaque ville à son histoire. Et ce n'est pas bien de falsifier l'histoire pour des intérêts personnels. Regardez au niveau des monuments qu'ils ont fait là. Il y a un monument d'orpailleur et un autre monument du masque Zaouly. Alors, s'ils ne reconnaissent pas que nous leur avons fait de la place, pourquoi mettre un monument d'orpailleur. Et à l'allure où les choses vont, dans le futur, il n'y aura que le monument de Zaouly. » (Un cadre Yaourè à la retraite)

Selon un membre de la chefferie d'un village Gouro :

« C'est pourquoi nous disons à nos enfants de faire très attention parce que les Yaourè là veulent nous déposséder de nos terres. Et si nous ne sommes plus parmi les décideurs là, les gens vont nous arracher Bouaflé. » (Un membre d'une chefferie d'un village Gouro)

. La conservation de l'identité comme enjeu de la lutte pour la reconnaissance du statut d'autochtone

Par ailleurs, c'est le déni du sentiment d'appartenance à un territoire qui est ainsi opéré par ces deux (2) communautés, l'une pour l'autre. En effet, l'appartenance à un territoire figure parmi la multitude des référents identitaires potentiels que sont l'appartenance sociale, religieuse, familiale, professionnelle, etc. Le territoire participe ainsi à fonder l'identité vis-à-vis du groupe et à conforter le sentiment d'appartenance et d'appropriation, au sens matériel et symbolique. Il permet aussi la cristallisation des représentations (individuelles et collectives) et des symboles, fondateurs, d'identification et de référence, ainsi que la pérennisation et la reproduction des rapports sociaux. Cette composante est quasiment très présente dans le registre identitaire des enquêtés qui se sont tous définis par leur appartenance géographique, précisément communale. Ainsi, à la question de savoir d'où ils sont, ils se sont tous définis selon l'appartenance à la commune, puis au village. A la lecture des entretiens, la référence identitaire s'exprime selon une échelle de proximité ascendante c'est-à-dire que les enquêtés se réfèrent le plus à l'échelon immédiatement supérieur. Les lieux indiqués (communes) apparaissent comme des contextes indissociables de tous les moments forts de la construction de l'identité, facilement mémorisables sous formes d'images, d'émotions. C'est le niveau du lien entre la formation d'une appartenance géographique et le sentiment d'attachement. C'est ce que ces extraits de discours semblent confirmer :

« Je suis de Bouaflé. Ici, c'est chez moi puisque je suis Yaourè. C'est la terre de mes ancêtres et vous ne trouverez plus de Yaourè ailleurs. C'est notre capitale et moi, je viens précisément d'Angovia. » (Un citoyen Yaourè)

« Je suis de Bouaflé. Mon village c'est Lopouafla. Je suis donc Gouro de Bouaflé. » (Un citoyen Gouro)

L'identification s'opère de façons spatio-temporelles construisant une étroite relation biunivoque d'appartenance entre l'individu, la communauté et le territoire. Le groupe crée ainsi son territoire, auquel il s'identifie et qui n'existe pas en dehors de lui.

A ce lien d'appartenance à un territoire, s'ajoute, le déni du pouvoir des autorités coutumières Yaourè sur les ressources qui s'est ainsi opéré et dénoncé par la communauté Yaourè. On assiste ainsi à la dévalorisation des institutions traditionnelles par la suppression

totale de la libation qui permet dans une certaine mesure (selon l'imaginaire populaire), de faire face aux besoins pressants, mais surtout de légitimer la primauté au territoire et le rattachement aux « *esprits locaux* ». A travers le néo-traditionalisme, les pratiques du passé sont utilisées pour gérer le présent. Ainsi, au-delà de la seule autochtonie, c'est la question de l'appartenance et de la construction identitaire qui est en jeu dans les rapports entre ces deux communautés.

Selon Bourdieu, au sein du champ du pouvoir se battent ceux qui ont " le capital nécessaire pour occuper des positions dominantes dans les différents champs". Néanmoins il est clair pour lui que les détenteurs du capital financier et politique ont de grands avantages dans cette bataille à cause des moyens qu'il procure, l'argent, que l'on peut utiliser pour influencer les autres champs dans la société. Notre terrain nous révèle également cet aspect du point de vue bourdieusien puisque se battent des communautés pour la détention du pouvoir au sein de cet espace social particulièrement au sein du champ politique. Et, c'est la communauté Gouro, détentrice du capital économique et relationnel qui a fini par s'imposer aux Yaourè dans le champ culturel. Autrement dit, les Gouro, de par l'usage stratégique du capital relationnel et de capital économique essentiellement lié au foncier, ont réussi à faire retourner la situation qui prévalait dans le domaine culturel, au détriment des Yaourè. Pour ce qui est de la mobilisation du capital social et l'utilisation des réseaux politiques, Chauveau J-P. (2005) met en évidence la mobilisation des jeunes « patriotes » Gban, qui a joué un rôle de premier plan dans le conflit ivoirien. En assumant la position de défenseurs de la « patrie » ivoirienne, et en remettant en question les droits d'accès à la terre concédés aux autochtones par les aînés et les notables qui ont représenté historiquement « l'ancrage local de l'État », les jeunes Gban ont remis en cause les formes du despotisme décentralisé avec lequel l'État a contrôlé le cacao sur leur territoire. Toutefois, les revendications de ces jeunes étudiés par Chauveau, en plus d'être portées sur la difficulté d'accéder aux ressources foncières, portent également sur le mode de gouvernabilité locale et sur le choix de leurs projets de vie. Il apparaît ici, tout comme à Bouaflé, que ces revendications d'autochtonie sont liées à la citoyenneté et à l'acquisition de rôles et d'identités en référence à la communauté d'origine.

Conclusion

En définitive, il ressort que l'autochtonie est construite socialement et déconstruite en fonction des contextes et des enjeux. La redéfinition de cette autochtonie, dans le cadre des

rappports entre les Yaourè et les Gouro dans la commune de Bouaflé, est liée à des enjeux de lutte pour l'acquisition et/ou la conservation des ressources foncière et de la reconnaissance identitaire. Cette redéfinition s'est faite, essentiellement, par la mobilisation de mythes du polyglottisme et de la protection par les divinités, la mobilisation de capitaux relationnels et de la libation pour la construction de l'autochtonie. Par ailleurs, des facteurs migratoire, démographique et politique constituent les déterminants sociaux des conflits autour du statut d'autochtone entre Gouro et Yaourè

Bibliographies

- ARNAUT, Karel. Mouvement patriotique et construction de« l'autochtone » en Côte d'Ivoire. *Afrique et développement*, Vol. XXXIII, No. 3, 2008, p. 1–20
- AUGUSTIN, Jean-Pierre. BULOT Thierry et VESCHAMBRE Vincent. (dir.) Mots, traces et marques. Dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine. In *Cahiers de géographie du Québec [En ligne]*. Paris : L'Harmattan, 2006, 246 pages. Volume 51, numéro 143, septembre 2007. Disponible sur : <https://www.erudit.org/fr/revues/cgq/2007-v51-n143-cgq1867/016602ar.pdf> (Consulté le 11/05/2017)
- BAYART, Jean François, GESCHIERE Peter et NYAMNJOH Francis. Autochtonie, démocratie et citoyenneté en Afrique, in *Critique internationale[En ligne]*. 2001, 1 (n°10), p. 177-194.[https://www.cairn.info/load_pdf.php? ID_ARTICLE=CR11_010_0177](https://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=CR11_010_0177) (Consulté le 01/03/2016)
- BELHEDI, Amor. Territoires, appartenance et identification. Quelques réflexions à partir du cas tunisien, in *L'Espace géographique [En ligne]*. 2006, 4 (Tome 35), p. 310-316. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-4-page-310.htm> (Consulté le 05/05/2017)
- BOSSARD, Laurent. Peuplement et migration en Afrique de l'Ouest : une crise régionale en Côte d'Ivoire, in *Afrique contemporaine [En ligne]*. 2003, 2 (n°206), p. 151-165. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2003-2-page-151.htm> (Consulté le 14/05/2017)
- CHAUVEAU, Jean Pierre. Les rapports entre générations ont une histoire. Accès à la terre et gouvernamentalité locale en pays gban (Côte d'Ivoire). In *Afrique contemporaine [En ligne]*. 2005, 2 (n°214), p. 59-83. Disponible sur <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2005-2-page-59.htm> (Consulté le 07/06/2017)
- COAVOUX, Samuel. Mobilité / autochtonie. Sur la dimension spatiale des ressources sociales, in *Regards Sociologiques [En ligne]*. 2010, n° 40.Disponible sur :<https://lectures.revues.org/1281> (Consulté le 22/08/2016)

- CUTOLO, Amando et GESCHIERE Peter. Populations, citoyennetés et territoires. Autochtonie et gouvernementalité en Afrique, in *Politique africaine* [En ligne]. 2008, 4 (N° 112), p. 5-17. Disponible sur : <http://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2008-4-page-5.html> (Consulté le 07/06/2017)
- FOUCAULT, Michel. *Sécurité, territoire, population*, Cours au Collège de France 1977-1978, et Naissance de la biopolitique. Cours au Collège de France 1978-1979, Paris, Seuil, Gallimard, 2004.
- GUÉRIN-PACE, France. Sentiment d'appartenance et territoires identitaires, in *L'Espace géographique*. [En ligne]. 2006, 4 (Tome 35), p. 298-308. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-4-page-298.htm> (Consulté le 11/05/2017)
- HOUEDIN, Barnabé et EHUI Prisca. Conflit foncier et construction sociale de l'autochtonie Abbey à Sébia-Yao, in *Esprit Critique : Revue Internationale de Sociologie et de Sciences sociales*, Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM). [En ligne]. 2015, Pays-de-la-Loire, 23 (3), pp.1-17. Disponible sur : <http://www.espritcritique.fr>.<hal-01295775> (Consulté le 20/10/2016)
- LAHOUARI Addi. Violence symbolique et statut du politique dans l'œuvre de Pierre Bourdieu, in *Revue française de science politique* [En ligne]. 2001, 6 (Vol. 51), p. 949-963. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2001-6-page-949.htm> (Consulté le 03/10/2016)
- MEILLASSOUX Claude. *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire : De l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale*. Paris : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 1999.
- YAO GNABELI, Roch. Idéologies, pratiques et enjeux de la reproduction de l'identité des villages ébrié d'Abidjan, in *Annales de l'Université de Lomé*. 2006, Tome XXVI-2, décembre, Série Lettres et Sciences Humaines, Les Presses de l'Université de Lomé, ISSN : 1016-9202.